

# INFOS T.H.C.B

Magazine mensuel  
de la fédération Textile Habillement Cuir et Blanchisserie

la  
cgt

SEPTEMBRE 2024

# 426



**Dans nos entreprises, on demande la réouverture  
des négociations pour améliorer nos salaires  
et nos conditions de travail**

Edito

03

**Regagner la confiance  
des salariés**

Hexcel

05

**Il faut que la direction  
d'Hexcel entende les  
salariés et leur syndicat**

Vie syndicale

07

**Une rentrée studieuse  
et revendicative dans  
les Vosges !**

**Informez-vous**



**thcb-cgt.fr**



## La Macif vous protège dans votre activité syndicale avec **des contrats sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,  
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir  
et sécuriser votre action militante.

→ **Contactez-nous : [partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)**



La Macif,  
c'est **vous.**

Crédit photo : Ryan Lees / Hoxton / GraphicObsession.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

## Regagnons la confiance des salariés, et ravivons avec eux, l'esprit de lutte pour la reconquête sociale !



Hassen Nassi  
Secrétaire général

**P**endant la période de sa trêve olympique imposée, et au terme de plusieurs tractations, Macron, plus que jamais esseulé, et rejeté par une grande majorité de Français, nommé malgré son cuisant échec aux urnes, un premier ministre, né d'une coalition d'un parti macroniste en voie d'extinction avec un minuscule parti de droite qui l'est tout autant, et dont la compatibilité, ne fait plus aucun doute avec l'extrême droite. Après ça, il n'est pas étonnant, de découvrir que le gouvernement qui est proposé aux français pour gouverner le pays, ne soit qu'un attelage étrange de personnes désavouées par les urnes.

Il y a fort à penser que ce ne soit bien entendu, qu'un gouvernement qui sera sous influence du RN, et dont le ministre de l'intérieur affiche déjà ouvertement son intention de mettre en œuvre un programme dur, de lutte contre l'immigration, auquel bien sûr, le RN y veillera religieusement.

Qui aurait pu imaginer, que juste après le front républicain, le RN qui, traité en pestiféré, et écarté de tous les postes-clés de l'Assemblée nationale, deviendrait à la fois paria, et « faiseur de rois » ?

Du côté de BERCY, les médias font l'écho d'un état catastrophique des finances du pays, laissé par son ex-locataire et le président Macron, qui en partant, a eu la délicatesse de pondre un budget de finance comportant des coupes sombres d'une ampleur sans précédent, dans les dépenses destinées à l'éducation et la santé.

Difficile d'accepter de nouveau, que de nouvelles mesures d'austérité impactent, le pouvoir d'achat et le bien être des travailleurs, des retraités, des jeunes, des privés d'emplois, par la faute d'un président qui mène servilement une politique

antisociale violente, pour le compte de la finance et de milliardaires comme le patron de LVMH, dont les bénéfices nets atteignent 15.2 milliards €.

Nous vivons une rentrée sociale très tendue, qui confirme la fragilité politique et sociale du pays.

**Il est indispensable  
de s'organiser et d'intensifier  
notre présence auprès des salariés  
pour gagner leur confiance**

Elle nourrit un sentiment d'hostilité à l'égard du pouvoir en place, et cela risque d'accroître considérablement, les risques de troubles sociaux.

Plus que jamais, il faudra nous préparer à défendre et reconquérir nos droits en tant que salariés et citoyens.

Pour la CGT, dans un contexte aussi dégradé, la mobilisation pour lutter contre ces attaques, devra être à la hauteur des enjeux sociaux, car il s'agit de défendre nos acquis, de revendiquer notre droit d'avoir un modèle social qui répond à nos besoins, d'une protection sociale de haut niveau, de salaires décents, et de bien-être pour vivre dignement.

Il nous faut conquérir la redistribution plus juste des richesses de notre travail, en ôtant les verrous qui maintiennent les inégalités sociales, y compris dans nos entreprises.

Pour cela, il devient indispensable de s'organiser, de renforcer nos bases syndicales pour un meilleur rapport de force, d'intensifier notre présence auprès des salariés et de gagner leur confiance. Ils ont besoin de nous, et nous avons besoin d'eux, pour gagner des droits.

A l'appel du CCN, ce 1er Octobre, réunissons ensemble, toutes nos forces syndicales pour faire de cette journée, une démonstration de notre capacité à nous mobiliser, contre cette politique antisociale. ■

# Le groupe kalhyge vendu !



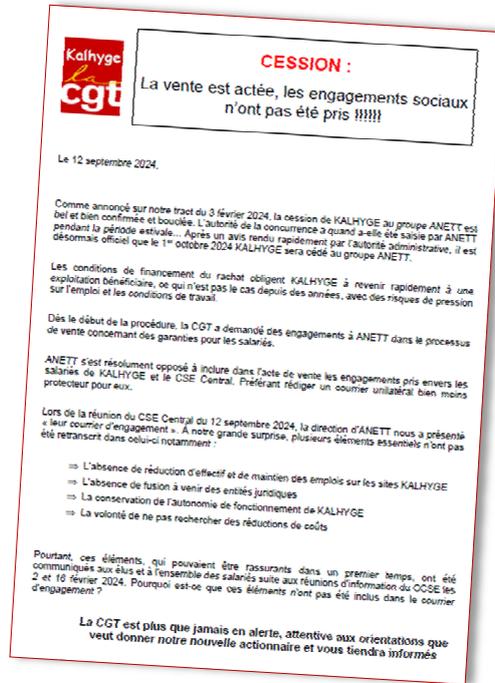
Depuis des mois, la Fédération accompagne le syndicat CGT du groupe Kalhyge suite à l'annonce par la Mutuelle Hospitalière Nationale (MNH) de vendre toutes les blanchisseries (Kalhyge) au groupe Anett. Plus de 3000 salariés et une quarantaine d'établissements sont concernés et vont officiellement basculer dès le 1er octobre vers un nouveau groupe. Il ne manquait plus que l'Autorité de la concurrence pour officialiser la vente.

Après des mois de tergiversations, de négociations et de luttes avec les directions de MNH et du groupe Anett, la vente va malheureusement s'opérer.

**Incertitudes sur l'orientation industrielle, montage financier hasardeux, aucune garantie sur l'emploi**

La difficulté dans cette cession, c'est que les syndicats et le CSE Central n'ont jamais pu comprendre l'orientation stratégique et industrielle des nouveaux actionnaires. La seule certitude, c'est qu'aucune garantie sur les emplois et les établissements n'a été obtenue alors que les doublons d'établissements et de postes de travail sont nombreux sur les territoires.

Pire, le tour de table de financement a été pour le moins kafkaïen. En effet, la



MNH, qui a cédé Kalhyge, est venue apporter par un prêt 30 millions d'euros

au groupe Anett suite au désistement d'une banque d'investissement. L'absence de confiance dans ce projet industriel a été un élément important dans ce renoncement. Le montage financier hasardeux entre le propriétaire, l'acheteur et un fonds de retournement donne pourtant les pleins pouvoirs à la direction d'Anett, alors que celle-ci a le moins contribué dans le financement du tour de table, cherchez l'erreur ! Tout cela ne laisse rien présager de bon pour l'avenir de ce montage...

## Renforcer la CGT pour se battre

Les syndicats et les salariés, conscients de cette situation particulièrement difficile, ont décidé de se battre et de renforcer la CGT auprès des salariés d'Anett. Ensemble, les intérêts et les droits des salariés seront mieux protégés !



# Boissy Chaussures : pour relocaliser, il faut maintenir nos usines

Créée en 1947 à Lausanne, l'entreprise Boissy, dernier fabricant de chaussures en Haute-Loire, a compté jusqu'à 200 salariés et produit encore aujourd'hui 70 000 paires par saison pour la Halle aux chaussures, Gemo ... Pâtissant des difficultés de la filière et de réorganisations hasardeuses depuis des années, la société devrait déposer le bilan ce 1er octobre au tribunal de commerce. Les 43 salariés du site (15 à domicile) ont appris brutalement la nouvelle au retour de leurs vacances.

Déterminés à défendre leurs emplois, mais dépourvus de représentants syndicaux, ils se sont tournés vers la CGT



pour mieux s'organiser et faire valoir leurs droits. Ils reprochent au dirigeant un manque d'anticipation. Certains s'inquiètent de ne plus pouvoir partir en retraite pour carrière longue en cas de licenciement.

Tous espèrent le placement en redressement judiciaire le temps de trouver un repreneur. Une exigence appuyée par



la Fédération THCB CGT qui s'est jointe à l'Union Départementale CGT de Haute Loire par une lettre ouverte au nouveau ministre pour réclamer

le maintien d'un site industriel, des emplois et d'un savoir-faire français et local. Le gouvernement comme les branches patronales communiquent sur la "relocalisation des productions" mais les chiffres et la réalité de nos emplois industriels démontrent que la réalité est inverse !



## Il faut que la direction d'Hexcel entende les salariés et leur syndicat

Dans le journal fédéral du mois de mars dernier, un article était consacré à la grève menée par le syndicat CGT et les salariés du site d'HEXCEL à Roussillon dans l'Isère.

**N**ous y relations le mouvement de protestation et de colère du syndicat et des salariés à l'encontre de la direction d'HEXCEL, contre sa politique antisociale, notamment concernant les conditions de travail dégradées et les attaques contre les droits syndicaux. Le mouvement avait alors été maintenu pendant près de 3 jours, et malgré cela, la direction est restée insensible à leurs actions. Le manque évident de considération que porte la direction pour les syndicats et les instances représentatives du personnel ne laisse aucun doute, puisqu'il s'est soldé par une fin de non-recevoir.

Une chose est sûre, depuis la mise en place de cette nouvelle direction, le taux d'absentéisme explose, le mal être au travail est omniprésent, les licenciements abusifs s'intensifient, et les sanctions pleuvent en permanence sur les salariés, dans un climat tendu, maintenu par un management peu soucieux de la réglementation du travail.

Face à un tel mépris, le mouvement a repris de plus belle, et c'est ainsi que le 2 septembre 2024, un nouveau rassemblement réunissant syndicat et salariés s'est retrouvé devant l'entrée de l'entreprise pour dénoncer à nouveau les dérives



**Des dérives managériales qui ont des conséquences sur la santé, physique et morale des salariés**

managériales et ses conséquences sur la santé, physique et morale, des salariés.

Le nouveau silence de la direction confirme que l'apaisement n'est pas sa préoccupation majeure. Elle n'entend pas reprendre les négociations avec le syndicat, lui, ne désarmera pas jusqu'à ce qu'il obtienne raison. S'obstiner à main-

tenir un climat social délétère serait irresponsable de la part de cette direction d'HEXCEL, car cela favorisera d'autant plus la colère et la frustration. ■

## Inaptitude à tout poste de l'entreprise : la recherche de reclassement reste obligatoire

Lorsque son état de santé l'exige, le salarié peut être déclaré inapte par le médecin du travail. Censée protéger sa santé, la déclaration d'inaptitude se transforme souvent en risque de perdre son emploi si aucun reclassement n'est possible. Or la Cour de cassation est venue renforcer l'obligation de reclassement par l'employeur, qui s'impose même lorsque le salarié est déclaré inapte à tout poste de l'entreprise.



**P**our rappel, en cas de déclaration d'inaptitude du salarié, le principe est que l'employeur doit lui proposer « un autre emploi approprié à ses capacités », en prenant en compte les indications du médecin du travail et l'avis du CSE (art. L. 1226-2 du code du travail). Lorsque le médecin du travail mentionne que le reclassement ou le maintien du salarié dans un emploi serait gravement

préjudiciable à sa santé, l'employeur est exceptionnellement dispensé de son obligation de rechercher un reclassement. Il est alors autorisé à licencier directement le salarié pour inaptitude.

Récemment, la Cour de cassation a jugé que lorsque le médecin du travail précise que ce qui serait gravement préjudiciable pour la santé du salarié c'est son maintien ou reclassement dans un emploi « de l'entreprise », l'employeur reste soumis à son obligation de rechercher un reclassement (Cass. soc. 13 sept. 2023, n° 22-12.970).

En pratique, le reclassement sera envisageable lorsque l'entreprise appartient

à un groupe, car la recherche d'un poste adéquat doit alors s'étendre à toutes les entreprises françaises du groupe.

Une inaptitude à tout poste de l'entreprise révèle implicitement l'existence de soucis relatifs à la protection de la santé propres à l'entreprise.

Si la déclaration d'inaptitude peut être une porte de sortie pour un salarié, qui se verrait éventuellement proposer un poste plus protecteur de sa santé, il reste que c'est sur les causes de l'inaptitude que l'organisation du travail doit s'orienter, en respectant le principe fondamental de « l'adaptation du travail à l'homme », trop souvent inversé. ■

## Négociations de branche : des droits concrets pour améliorer le quotidien des salariés

Si les négociations de branche portent prioritairement sur les salaires minima, d'autres thèmes sont abordés. Que ça soit sur l'égalité professionnelle, la formation ou le handicap, la présence de la CGT aux tables des négociations permet de gagner plusieurs droits très concrets



### Dans la Maroquinerie :

- ✗ Droit à une sortie anticipée de 10 minutes midi et soir pour les femmes enceintes à partir du 4ème mois ;
- ✗ 1 heure d'absence rémunérée pour la rentrée scolaire, jusqu'à l'entrée en 6ème de l'enfant. [sauf s'il est possible d'aménager l'horaire le jour de la rentrée scolaire ; certaines entreprises essaient de contourner ce droit en aménageant la durée du travail sur la semaine : Contactez-nous pour nous dire comment ce droit a été appliqué cette année dans votre entreprise : thc@cgt.fr].
- ✗ 4 absences autorisées (plutôt que 3 auparavant) du partenaire de la femme enceinte (ou PMA) pour se rendre aux examens médicaux obligatoires.

### Dans la Blanchisserie :

- ✗ Droit à une sortie anticipée des femmes enceintes de 5 minutes, et 15 minutes pour les femmes enceintes en situation de handicap ;
- ✗ Rémunération à temps plein des salariés à temps partiel qui suivent une formation professionnelle à temps plein ;
- ✗ Rémunération de la journée d'absence autorisée par an pour toute démarche administrative sur la reconnaissance/renouvellement de la qualité de travailleur en situation de handicap ;
- ✗ Droit d'être accompagné d'un référent handicap pour l'entretien professionnel ■

# Une rentrée studieuse et revendicative dans les Vosges !

La commission textile Vosges s'est réunie mi-septembre à Épinal pour faire un tour d'horizon de nos secteurs professionnels dans la région en présence de la secrétaire générale de l'union départementale Delphine Rouxel et Hassen Nassi, secrétaire général de la fédération THCB .

**M**ême si plusieurs délégués ont fait part des difficultés économiques dans leurs entreprises et des difficultés à militer, tous ont montré de la détermination à faire entendre les revendications des salariés.

## TDV (TRICOTAGE DES VOSGES)

La société Tricotage des Vosges a fait relocaliser 300 000 paires de chaussettes de Bulgarie dans son entreprise vosgienne et renégocie les grilles de classification. Cette négociation avec la CGT devrait redéfinir les fiches de poste de chaque salarié et permettre des augmentations de salaire pour de nombreux salariés.

## VISKASE

Dans cette entreprise, la jeune garde syndicale a fait part de la dégradation des conditions de travail et des nombreuses ruptures conventionnelles. Les difficultés des syndicats à s'entendre sur des revendications communes accentuent la pression de la direction vers les délégués CGT.

## BLANC DES VOSGES

Plus inquiétant, la direction de Blanc des Vosges s'est permis de licencier sans scrupule trois salariés et deux délégués CGT qui s'opposaient à faire des heures supplémentaires sans que ces heures ne soient majorées. Un différend d'interprétation de l'accord « temps de travail » que l'employeur a tranché à sa manière! La CGT et leurs avocats ont de suite amené l'affaire devant les prud'hommes pour exiger de faire appliquer l'accord et demander un préjudice de réparation.



## INITIAL

Dans l'établissement à la Bresse, les délégués nous ont fait informer de la très forte dégradation du "dialogue social" comme des conditions de travail qui s'opèrent dans tous les établissements de ce groupe. Des procédures juridiques, portées par notre organisation syndicale, amènent la direction européenne à sortir du bois pour demander plus d'explications sur la dégradation des relations sociales. Nous verrons si cet échange amène plus d'apaisement par la suite.

## REBORN

Pour terminer, une nouvelle base syndicale s'est créée dans le groupe Reborn (emballage recyclé et traitement des déchets polyéthylène) à Vécoux. Après un point sur la fabrication de cette entreprise, les délégués nous ont fait part d'une négociation importante sur le travail des seniors et la pénibilité du travail

Hassen Nassi a conclu le tour de table en apportant un éclairage sur les négociations de branche et sur la nécessité de faire du 1 octobre un enjeu fort de résistance et de propositions revendicatives avec les salariés dans chaque entreprise. ■

Téléchargez le résumé de la convention collective Textile sur le site fédéral : [www.thcb-cgt.fr](http://www.thcb-cgt.fr)

# DANS LE TEXTILE, L'HABILLEMENT, LE CUIR ET LES BLANCHISSERIES NOUS VOULONS :



- ▶ L'augmentation de tous les salaires
- ▶ L'abrogation de la retraite à 64 ans
- ▶ Des services publics sur tous les territoires
- ▶ Le développement de nos industries et nos emplois

**LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE**

**ON SE MOBILISE POUR REGAGNER DES AVANCEES !**

## Mépris de démocratie

Emmanuel Macron tourne le dos au vote des citoyens lors des législatives : la même politique économique et sociale, rejetée dans les urnes, va se poursuivre et risque même de s'aggraver avec le soutien du RN.

## La colère est forte et l'austérité c'est toujours pour les mêmes !

L'hôpital et l'école sont gravement en danger, avec la bénédiction du patronat, Medef en tête, on nous prépare une baisse des dépenses publiques, avec tous les ministères concernés tels que le travail, la santé, l'éducation, la recherche, l'environnement. Pour les financer il faudrait augmenter les recettes : stopper les aides publiques aux entreprises privées sans contrôles ni contreparties, et imposer les milliardaires comme les superprofits.

## Double utilité de se mobiliser le 1er octobre

**Manifester** pour gagner dans l'unité le vote par les députés de mesures pour financer nos services publics, l'abrogation de la réforme des retraites à 64 ans et une loi qui indexe les salaires sur les prix. La fragilité politique du gouvernement est un point d'appui pour gagner des avancées concrètes !

**Faire grève** pour gagner des augmentations de salaire et l'ouverture de NAO dans chaque entreprise. Pas question que nos salaires ne suivent pas les prix, alors que les dividendes explosent !

## Attention aux mensonges de ceux qui veulent diminuer le « brut » pour baisser notre salaire :

Certains prétendent augmenter notre niveau de vie et défendre nos retraites en faisant en fait de nouveaux cadeaux aux employeurs en baissant les cotisations sociales, c'est-à-dire notre salaire ! Le salaire net (en bas de la fiche de paye) c'est des euros pour vivre tout le mois le salaire brut (en haut de la fiche de paye) c'est des cotisations pour toute la vie (en cas de chômage, maladie et pour nos retraite) ! On veut des vraies augmentations du Smic et de tous les salaires !

**LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE, EN GREVE POUR  
ABROGER LA REFORME DES RETRAITES,  
AUGMENTER LES SALAIRES,  
DEVELOPPER L'EMPLOI INDUSTRIEL  
ET FINANCER NOS SERVICES PUBLICS !**



S'informer  
Se syndiquer

[www.thcb-cgt.fr](http://www.thcb-cgt.fr)



Mensuel édité par la Fédération THCB  
263 rue de Paris  
Case 415  
93514 Montreuil

Tél. 01 55 82 84 89  
Email : [thc@cgt.fr](mailto:thc@cgt.fr)  
Site internet : [www.thcb-cgt.fr](http://www.thcb-cgt.fr)  
Direction de la publication : Muraud Rabhi

Imprimerie ADDAX - Tél. 01 55 82 84 10  
N° de commission paritaire : 1224 S 06717  
N° ISSN : 2780-6901  
Dépôt légal SEPTEMBRE 2024



**thcb-cgt.fr**